



AIRE MARINE PROTÉGÉE D'AMBODIVAHIBE

Catégorie :

Paysage Harmonieux Protégé,
Catégorie V

Gestionnaire :

Conservation International (CI)

Superficie :

39 794 Ha

Localisation géographique :

Province Antsiranana ; Région Diana ;
District Antsiranana II

Label international :

Zone clé de la biodiversité, Aire Prioritaire
pour la Conservation des Plantes



DÉNOMINATION

Cette Nouvelle Aire Protégée (NAP) porte le nom d'une des communes rurales dans laquelle elle se trouve.

ESPÈCES PHARES

Ambodivahibe est un plateau continental étroit et escarpé se traduisant par des **baies profondes et étroites avec des canyons menant à l'eau profonde**, où l'on observe de fortes remontées d'eau. Ce site couvre le plateau continental du littoral à la bordure du plateau, englobant de nombreux types de baies et d'îles. La NAP est caractérisée par des habitats spécifiques à l'écorégion marine et côtière : **les récifs coralliens, les mangroves, les zones d'herbiers, la plage, les côtes rocheuses et les îlots**. Ce sont des sites de nidification, des zones nourricières, des aires de développement et des dortoirs de plusieurs espèces notamment les tortues marines, les sternes, la chauve-souris, les crustacés, les poissons récifaux, les mollusques et les échinodermes. La plupart de la faune qu'on y retrouve sont des espèces adaptées à une forte salinité.



33

ESPÈCES D'OISEAUX

dont **2** en danger
et **1** vulnérable



REQUINS

dont **1** en danger critique (le requin marteau halicorne)
et **2** vulnérables



2

ESPÈCES DE TORTUES MARINES

dont **1** en danger critique (la tortue imbriquée)
et **1** en danger (la tortue verte)



5

ESPÈCES DE RAIES

dont **1** en danger



271

ESPÈCES DE POISSONS



1

ESPÈCE DE CHAUVES-SOURIS

(le renard volant de Madagascar)



84

ESPÈCES DE CORAUX ET ÉPONGES



91

ESPÈCES D'ALGUES MARINES



54

ESPÈCES DE MOLLUSQUES



10

ESPÈCES D'HERBIERS



11

ESPÈCES DE CRABES

Classement UICN

L'Aire Marine Protégée (AMP) d'Ambodivahibe est reconnue comme un site ayant une capacité de résilience naturelle au changement climatique.

SPÉCIFICITÉS DE L'AIRES PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Récifs coralliens, mangroves, zones d'herbiers, plage, côtes rocheuses et îlots.

PRESSIONS ET MENACES



Coupe sélective des palétuviers, migration temporaire dans certaines localités, présence d'intrus pendant la fermeture de la pêche des poulpes, destruction des mangroves, exploitation irrationnelle des ressources par des intrus, pratique de pêche illégale et excessive par des pêcheurs migrants, accroissement de la demande, insuffisance du contrôle et surveillance ; facteurs naturels (augmentation de la température ambiante, perturbation des précipitations).



VALEUR ÉCONOMIQUE

Les **ressources halieutiques** constituent un moyen de subsistance pour la population riveraine du parc. La NAP d'Ambodivahibe ravitaille une grande partie des produits halieutiques (poissons, crevettes, crabes, poulpes) du marché de la ville d'Antsiranana.

1 777 habitants bénéficient directement des services écosystémiques fournis par l'aire protégée.



LES EFFORTS DE LA FAPBM

L'appui financier de la FAPBM à l'aire Marine Protégée d'Ambodivahibe a débuté en 2022. Ce financement assure **la mise en œuvre des activités de conservation (patrouilles et surveillance, suivi écologique, IEC, etc.), l'appui aux communautés et aux structures de gestions locales, et couvre une partie du salaire et des frais de fonctionnement de l'unité de gestion.**



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La **gestion conjointe** mise en place dans l'AMP met en avant la responsabilité des populations riveraines. Elle se traduit par l'intervention des associations et comités de gestion dans la gestion du terroir : « Locally Managed Marine Area » (LMMA), les « Vondron'Olona Ifotony » (VOI) ou les « COmmunautés de BAse » (COBA).

Dans le cadre de la gestion de la pêche dans leur zone respective, les LMMA ont mis en place des **"dina" (convention sociale locale)**, qui traduisent les règlements à observer dans la pratique de celle-ci. A part ces groupements, les communautés locales participent également aux **activités de patrouille et de surveillance** dans l'AMP.



fapbm



www.fapbm.org

Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).